COMMUNE DE CHAMP SUR DRAC

DEPARTEMENT **ISERE**

Reçu en préfecture le 04/04/2019 Affiché le 27/3/19 ID: 038-213800717-20190325-D190325 25 2-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL **SEANCE DU 25 MARS 2019** N°25/2019

L'AN DEUX MILLE DIX-NEUF LE VINGT-CINQ MARS,

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 15 mars 2019, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. DIETRICH Francis, Maire.

PRESENTS: E. BARET, G. CAILLAT, J.L. CATTANI, S. CHABANY, C. DIBON, F. DIETRICH. E. DUCES, J.M. GRENIER, N. LEGROS, D. MANTONNIER, M. MENDEZ, N. MOLLARD, J. NIVON, T. PROCACCI, M. RIOU, D. SANCHEZ, M. SELVE, A. VITINGER

PROCURATIONS: J. CHAÏB à S. CHABANY, S. KOENIG à D. MANTONNIER, F. MILET à M. SELVE, B. PERRIER à M. RIOU, B. ZANNI à E. DUCES

En application de l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales. M. Michel MENDEZ est nommé secrétaire de séance.

Conformément à l'article L 2121-18 du même code, la séance a été publique.

BUDGET COMMUNAL: VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2019

Le Conseil prend connaissance du projet de budget primitif de l'année 2019 établi au regard des demandes des commissions municipales, qui s'élève à :

- La section de fonctionnement s'équilibre à la somme de 4 727 624 €
- La section d'investissement s'équilibre à la somme de 3 806 765 €.

LE CONSEIL APRES AVOIR DELIBERE A LA MAJORITE PAR 19 VOIX POUR ET 4 VOIX CONTRE (J.M. GRENIER - N. MOLLARD - B. PERRIER - M. RIOU)

VOTE PAR CHAPITRE le budget primitif communal pour l'année 2019.

AINSI FAIT ET DELIBERE EN MAIRIE, les jour, mois et an que dessus Pour copie conforme, CHAMP sur DRAC le 27 mars 2019

> Le Maire, Francis DIETRICH

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de l'acte compte tenu de son dépôt en préfecture et de sa publication ou notification

MAIRIE DE CHAMP SUR DRAC - - BUDGET COMMUNAL M1

Affiché le 27/3//9

ID: 038-213800717-20190325-D190325_25_2-DE

IV - ANNEXES	iV IV
ARRETE ET SIGNAT	JRES D2

Présenté par le Maire, A 38560 CHAMP/S DRAC, le 25/03/2019 Le Maire, イベヘル シェスにして CHANOS TO THE PROPERTY OF THE

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session Ordinaire.

A 38560 CHAMP/S DRAC, le 25/03/2019

Les membres du Conseil Municipal,

Nombre de membres en exercice : 23
Nombre de membres présents : 1 8
Nombre de suffrages exprimés : 1 2

VOTES: Pour: 19

Contre: H Abstention: O

Date de convocation: 12/03/2019

BARET ERIC	Share
CAILLAT GILLES	Souther
CATTANI JEAN-LOUIS	AF
CHABANY SYLVIE	and the second
CHAIB JOSIANE	M
DIBON CLARISSE	Als.
DUCES EVELYNE	J
GRENIER JEAN-MARC	Be
KOENIG SANDRA	1 1
LEGROS NICOLE	AA -
MANTONNIER DANIELLE	Carly
MENDEZ MICHEL	A Jours
MILET FABIENNE	, (

MAIRIE DE CHAMP SUR DRAC - - BUDGET COMMUNAL M1

Affiché le 27/3/19 = 2019
1D: 038-213800717-20190325-D190325_25_2-DE

DV ANDEWEG	l D/
IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

MOLLARD NADEGE	NOSHAR
NIVON JACQUES	Sivof.
PERRIER BENJAMIN	
PROCACCI THIERRY	M.
RIOU MURIEL	
SANCHEZ DIDIER	Jahr
SELVE MARTINE	Falve
VITINGER ANDRE	Alle
ZANNI BERNARD	

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture,	le,	et de la publication le
	A 38560 C	CHAMP/S DRAC le